

Feuille de terre

n° 217 • février 2026

à venir

Formations

La Maam propose des formations et événements gratuits pour les bénévoles, en webinaire ou à l'Espace Dewailly. Places limitées. Inscription obligatoire : 03 22 92 50 59 - <http://www.maam.fr>. Attention : les dates, les horaires et les lieux sont susceptibles d'évoluer. Des formations peuvent être annulées, reportées ou changer de format. Vérifier toujours sur www.maam.fr ou lors de votre inscription à la formation.

Construire un budget prévisionnel et un bilan efficaces - Jeudi 5 février de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Une formation pour construire un budget prévisionnel et remplir un compte-rendu financier d'action.

Solidarité internationale : se préparer à l'interculturalité - Mercredi 11 février de 18h à 20h30

Concordia, 25 rue Riolan, Amiens - Animé par Concordia

Réservee aux associations étudiantes de l'UPJV, cette formation permettra d'être sensibilisé-e aux différences culturelles, mieux comprendre les stéréotypes et préjugés pour préparer sa mobilité.

Devenir bénévole dirigeant d'une association - Vendredi 13 février de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Une formation qui aborde le rôle des dirigeants et qui donne des pistes pour favoriser l'engagement de nouveaux bénévoles à la tête de l'association.

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action - Mardi 17 février de 12h à 13h

Webinaire

Les étapes d'un dossier de demande de subvention : objectifs et description du projet, public visé, moyens, évaluation, rédaction du bilan d'action... Focus sur la campagne FDVA 2026.

Mon association peut-elle émettre des reçus fiscaux au titre des dons ? - Vendredi 27 février de 14h à 16h

Espace Dewailly, Amiens

Toutes les associations peuvent recevoir des dons, mais seules celles reconnues d'intérêt général peuvent délivrer des reçus permettant une réduction d'impôt aux donateur·rice·s. Comment savoir si son association remplit bien les critères ? Un autodiagnostic guidé pourra répondre à vos questions.

Atelier

Plaidoyer associatif et élections municipales 2026 - Vendredi 6 février de 14h30 à 17h30

Espace Dewailly, Amiens

Atelier proposé par le Mouvement associatif Hauts-de-France pour permettre à chaque association, quel que soit son champ d'action, de valoriser son engagement et de peser dans les politiques locales, de comprendre les bases et les leviers d'un plaidoyer associatif efficace et apprendre à interpeller candidats et élus grâce à des outils et supports adaptés.

actualités



APPEL À
ILLUSTRATION



Qui illustrera l'affiche Agora 2026 ?

L'appel à illustration est lancé : vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour y répondre. Vous pouvez consulter les modalités de participation sur notre site. Une rétribution est prévue pour le ou la candidat·e sélectionné·e.

Les candidatures, avec book et note d'intention, sont à envoyer à l'adresse suivante : communication@maam.fr

ASSOCIATIONS, VENEZ RENCONTRER DES FUTURS BÉNÉVOLES !

La Maam organise un **forum du bénévolat à l'intention des actuels et futurs retraités**. L'occasion de faire connaître votre association, ses valeurs et de communiquer sur vos actions et missions de bénévolat.

Cet événement est initié et soutenu par la CARSAT Hauts-de-France en lien avec le RNMA et le Mouvement associatif Hauts-de-France.

Ce forum aura lieu **jeudi 2 avril 2026 de 14h à 17h à la Maison pour Tous / Centre social de Rivery**.

Vous souhaitez tenir un stand avec votre association ? La participation est gratuite, mais attention, les places sont limitées.

Vous souhaitez faire découvrir les coulisses de votre association ?

Participez à un parcours de découverte du bénévolat à destination des seniors curieux d'aller plus loin dans leur engagement.

Inscriptions pour tenir un stand en tant qu'association exposante sur le forum ou pour participer au parcours d'immersion du bénévolat sur le lien suivant : <https://link.infini.fr/cU88GWu1>

Envie d'en savoir plus ? Contactez la Maam au 03 22 92 50 59 ou envoyez un mail à Candice : engagement@maam.fr

*Cap ou pas cap....
...De devenir bénévole ?*

Retrouvez plus
d'appels à projets
sur :
www.appelaprojets.org



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Festivals spectacle vivant et arts visuels

Soutien aux structures organisatrices de festivals, portant la responsabilité de l'événement. Trois types d'aides : ponctuelle (aide au projet), pluriannuelle (aide au fonctionnement global), transversale (aide à la transition du festival).

Candidater jusqu'au 22 février

Infos : secretariat-creation.nord@culture.gouv.fr
<https://www.culture.gouv.fr>



FONDATION CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

Prix innovation lecture

Récompense de projets ayant pour finalité d'aider les personnes allophones primo-arrivantes ou non à s'insérer dans la société française par une action de médiation autour de la lecture ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 juin 2025.

Candidater jusqu'au 27 février

Infos : <https://fondation.creditmutuel.com/fr/actualites/3e-prix-innovation-lecture-est-lance.html>



FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO

Médiations et démocratie culturelle

Soutien de projets artistiques et culturels portés par un "écosystème" d'acteurs qui s'appuient sur une vision d'ensemble d'un territoire, l'enjeu étant d'y lancer des dynamiques locales citoyennes, porteuses de sens et de potentiel de transformation en milieu rural.

Candidater avant le 27 février

Infos : <https://fondationcarasso.org/appels-a-projets/mediations-et-democratie-culturelle-2/>



FONDS LOUIS GASTON PAYET

Le sport au service de l'intérêt général

Soutien d'actions qui utilisent le sport ou l'activité physique pour toutes et tous à tous âges. Le sport comme occasion de se rencontrer, de découvrir l'autre, d'autres univers, de se réunir pour être sensibilisé à d'autres causes.

Candidater avant le 1^{er} mars

Infos : <https://www.flgp.fr/appel-a-projet/>



FONDS DE DOTATION
LOUIS-GASTON PAYET

parole d'actrice

Déléguée régionale à la vie associative au sein de la DRAJES* Hauts-de-France, Yasmine Cometa nous présente son parcours, ses missions et nous parle du Certif'Asso.

Bonjour Yasmine, parlez-nous de votre parcours professionnel.

J'ai passé mon BAFA à 17 ans

et me suis impliquée dans l'animation au sein d'un mouvement d'éducation populaire où je suis devenue formatrice. Je me suis engagée dans les actions pour les droits de l'enfant, notamment les droits de participation et de citoyenneté. Cela m'a donnée le goût de l'engagement. À 20 ans, je suis entrée en DEFA** et j'ai été recrutée par les Francas en Midi-Pyrénées pour des missions de développement de politique éducative locale durant une dizaine d'années. J'ai ensuite décidé de continuer ce travail comme agent d'État. J'ai passé le concours et suis arrivée à la Délégation départementale du Pas-de-Calais, où on m'a confiée des missions de développement de la vie associative. Cela fait plus de 15 ans que je travaille sur les politiques de développement associatif pour l'État, avec une vision fondée sur le dialogue structuré entre l'État et les acteurs associatifs, la participation des usagers et la pratique coopérative.



Parlez-nous du Certif'Asso (ancien CFGA**) ?**

Le Certif'Asso répond à un problème concret : il n'est pas facile d'embarquer des bénévoles dans un rôle de responsabilité. Le frein principal est souvent le manque de connaissance. Les bénévoles n'ont pas confiance en leur savoir. Le Certif'Asso est à la fois un processus

de formation et un certificat qui permet symboliquement de se dire : je sais, donc j'y vais. L'objectif est de faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour exercer des responsabilités (au niveau administratif, financier, humain...) et se sécuriser dans leur engagement.

Le Certif'Asso s'articule sur une formation théorique, coordonnée par un organisme de formation, et une partie pratique avec un tutorat assuré par un bénévole expérimenté. Les modules théoriques ont été révisés pour intégrer les enjeux actuels : transition écologique, outils numériques... La partie pratique a été allégée, passant de 20 à 15 jours, avec une possibilité d'exemption pour les bénévoles expérimentés. Une grosse évolution concerne la modalité de formation : désormais, la formation à distance et l'autoapprentissage en ligne sont reconnus. C'est là que la plateforme E-learning EVA intervient. Elle a fait ses preuves dans les Hauts-de-France et est maintenant utilisée nationalement comme levier pour développer la dimension numérique du Certif'Asso.

* Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

** Diplôme d'État relatif aux fonctions d'Animation

**** Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

***** Certificat de Formation à la Gestion Associative

VOUS ÊTES AUSSI INTÉRESSÉ·E·S PAR UN CERTIF'ASSO ?

PARTICIPEZ À LA SESSION TOUT PUBLIC ORGANISÉE PAR LA MAAM EN MARS !

Trois jours pour se former à la gestion administrative, humaine et financière d'une association !

Les vendredis 6, 20 et 27 mars 2026

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h

à l'Espace Dewailly (à Amiens)

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site www.maam.fr



69 % des associations employeuses déclarent que leurs fonds propres sont fragiles ou inexistant, et 31 % disposent de moins de trois mois de trésorerie, selon l'enquête nationale relayée par *Associations Mode d'Emploi*. Près d'une sur deux a vu ses financements publics diminuer en 2025, et une sur quatre a réduit ses activités. Dans ce contexte financier tendu — où de nombreuses subventions sont incertaines ou en baisse — près d'un quart des associations doivent déjà réduire leurs activités, malgré leur rôle central dans la cohésion sociale, la solidarité de proximité et l'accès aux services pour tous.

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

ÉVOLUTION DU CHÈQUE EMPLOI ASSOCIATIF (CEA)

À compter du 1^{er} janvier 2026, les associations qui souhaitent recourir au dispositif du CEA peuvent le faire pour une partie des salariés et plus obligatoirement pour la totalité des salariés, l'autre partie peut se faire donc par l'association elle-même sur un logiciel de paie ou par l'intermédiaire d'un tiers déclarant (cabinet comptable, service IEA impact emploi association).

Retrouvez cette information et les formalités de mise en place sur ce lien : <https://www.cea.urssaf.fr/portail/accueil/s-informer-sur-offre-de-service/actualites/evolution-du-service-cea.html>



NOUVELLE COTISATION POUR LES EMPLOYEURS DE LA BRANCHE ÉCLAT

Une contribution formation conventionnelle supplémentaire de 0,05% s'ajoute sur les fiches de paie de 2026 et elle sera versée à Unification pour le financement des formations des bénévoles dirigeants (en même temps que la collecte habituelle lors de l'appel à cotisation 2026 au 1^{er} trimestre 2027 et calculée sur la masse salariale 2026).



INFORMATION PRATIQUE

DLA COLLECTIF 2026

Grâce à un fonds exceptionnel de l'État, le Dispositif Local d'Accompagnement Hauts-de-France propose un accompagnement collectif par département avec pour objectifs :

- outiller les associations dans le pilotage de leurs moyens afin de faire face à l'année 2026;
- comprendre les évolutions nécessaires de leur modèle socio-économique;
- détecter une dégradation de la situation.

Le travail est décomposé en trois temps portant sur les trois piliers du modèle socio-économique des associations. Une séance de travail par mois sera animée par des consultant·es. Les associations s'engagent à participer aux sept jours d'accompagnement et à identifier deux personnes, membre du CA et de l'équipe salariée.

Inscriptions : <https://lmahdf.org/accompagnements-collectifs-dla-hdf-2026/>



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Lianes coopération, Essor ONG et la Région Hauts-de-France proposent une formation pour donner les clés de compréhension de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM), aussi appelée Éducation à la Citoyenneté et Solidarité Internationale (ECSI) à destination des animateur·rice·s débutant·e·s (de structures jeunesse, éducateurs, bénévoles, travailleurs sociaux, etc.). Jeudi 26 mars de 10h à 17h à Amiens.

Inscription avant le 12/02 : <https://www.lianescooperation.org/formation/formation-a-lanimation-en-education-a-la-citoyennete-mondiale-ecm-le-26-mars-2026-a-amiens/>



OUTILS RESSOURCES

SIGNAL SPORTS

L'affichage du dispositif Signal Sports est désormais obligatoire dans les établissements sportifs.



Ce dispositif national permet de signaler, en toute confidentialité, toute forme de violence, de discrimination, de harcèlement ou de comportement inapproprié dans le milieu sportif. Les affiches doivent être visibles dans tous les espaces accueillant du public.

Elles sont disponibles sur : <https://www.sports.gouv.fr/cellule-signal-sports-63>

BOÎTE À OUTILS POUR UNE CITOYENNETÉ MONDIALE ET ACTIVE DES JEUNES

Lianes Coopération propose en téléchargement sur son site Internet une nouvelle boîte à outils. Fruit d'un projet européen et réalisé en partenariat avec l'association belge KYO, le document est structuré autour des thèmes suivants :

- talents,
- droits,
- objectifs de développement durable et action / engagement.

<https://www.lianescooperation.org/boite-a-outils>



QUESTION — RÉPONSE

COMMENT RETROUVER UNE ASSOCIATION PAR SON SIRET ?

Le site sirene.fr est fermé depuis fin 2025. Les recherches se font désormais sur API Sirene qui donne accès aux informations des entreprises et établissements enregistrés au répertoire interadministratif Sirene y compris les unités fermées.

Rendez-vous sur annuaire-entreprises.data.gouv.fr.



minute verte

S'INFORMER MAINTENANT, DONNER SON AVIS AU PRINTEMPS

La France s'est engagée à respecter l'**Accord de Paris** et à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2°C, et si possible 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Pour atteindre cet objectif et conformément aux recommandations du GIEC, les pays développés sont appelés à atteindre la neutralité carbone au plus vite.

La **Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)** donne des orientations pour mettre en œuvre la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable. Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 et fixe les budgets carbone. Des travaux de révision de la Stratégie nationale bas-carbone sont en cours, pour adopter la troisième édition de la SNBC, ajuster les budgets carbone 2024-2028, 2029-2033, en cohérence avec la nouvelle ambition climatique et arrêter le budget carbone 2034-2038.

Après consultation de plusieurs instances et avis de l'autorité environnementale, une consultation du public se fera par voie dématérialisée avant l'adoption de la SNBC 3, au printemps 2026.

D'ici là, le projet est accessible, avec une orientation transversale "implication des citoyens" (partie D du document "compléments", page 39) :

www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/3e-strategie-nationale-bas-carbone-snbc-3



numérique

DES NOUVEAUTÉS À SOLIDATECH

Votre association utilise peut-être des services du programme numérique Solidatech (achat de matériels numériques, abonnement à des logiciels à tarif solidaire...)?

À compter du 1^{er} janvier 2026, la gestion et les opérations du programme Techsoup France sont transférées de Solidatech à TechSoup Global aux États-Unis, comme cela a déjà été le cas dans de nombreux autres pays européens, pour des raisons économiques.

Quels impacts sur les services de Solidatech pour les associations en France?

L'offre de logiciel se retrouve pour l'instant réduite, mais afin d'enrichir son catalogue à tarifs solidaire, Solidatech propose un court questionnaire pour recenser les besoins des associations : <https://link.infini.fr/CTkS5aBk>

Pour (re) découvrir Solidatech et sa boutique : <https://link.infini.fr/j09vmZEE>



jeunesse

LES JEUNES ONT LA PAROLE !

Le Conseil départemental de la Somme donne la parole aux jeunes au travers d'une enquête intitulée "Ton avis, ton avenir!".

L'objectif : mieux comprendre les réalités du quotidien des jeunes et connaître leurs attentes et leurs besoins.

Le questionnaire porte sur différentes thématiques : mobilité, orientation, culture, environnement et citoyenneté.

Pour relayer l'information et encourager les jeunes à participer, rendez-vous sur : <https://jeparticipe.somme.fr/project/ton-avis-ton-avenir/questionnaire/questionnaire>



retour sur l'actualité

RETOUR EN IMAGES ET EN SONS SUR L'ÉMISSION « ÇA NE TIENT PLUS ! », diffusée le 10 décembre 2025 et orchestrée par l'équipe salariée et les bénévoles de Radio Campus Amiens, aux côtés de réseaux associatifs, syndicat et d'associations locales.

Dans un contexte de restrictions budgétaires, cette émission avait pour objectif de rendre visibles les conséquences très concrètes du projet de loi de finances 2026 sur celles et ceux qui font vivre nos territoires au quotidien : associations, collectifs, salarié·es et bénévoles engagé·es. Autant d'initiatives locales aujourd'hui fragilisées, alors même qu'elles sont essentielles au lien social, à la solidarité et à la vitalité démocratique.

Impulsée par Radio Campus Amiens, cette émission s'est construite en partenariat avec la Maison des associations d'Amiens Métropole et Le Mouvement associatif Hauts-de-France, dans une dynamique commune de mobilisation et de défense du tissu associatif.

Pour réécouter l'émission : <http://www.radiocampusamiens.fr/budget-2026/>

Crédits photos : Mareva Debloos et Laurine Gouget



LA MAAM TESTE LA FRESCUE DU BÉNÉVOLAT

Début décembre, une partie de l'équipe de la Maam, salarié·es comme administrateurs·rices, a participé à la Fresque du Bénévolat, menée par Candice qui a été formée afin d'en être animatrice il y a quelques mois. Une matinée de découverte très enthousiasmante autour de l'engagement bénévole qui a mis tout le monde d'accord, en témoigne la bonne humeur et les rires présents. Pour rappel, la Fresque est proposée par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et animée avec JeVeuxAider.gouv.fr.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ON EN PARLE ?

En décembre, les salarié·es et administrateurs·rices de la Maam ont participé à une première journée de formation sur l'IA (Intelligence artificielle), une pratique qui s'invite de plus en plus dans la vie associative. Comprendre ce qu'est l'IA et ce qu'elle va pouvoir nous apporter. Comprendre son impact et tenter de le maîtriser : voici une partie du programme qui nous attend à la Maam. Une journée où chacun a pu partager son (in)expérience en la matière et découvrir un univers dont les fonctionnalités ne font que commencer...



EN ROUTE VERS UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF !

L'année 2026 annonce pour la Maam l'écriture d'un nouveau projet associatif. Toute l'équipe, salariés et membres du Conseil d'administration, s'est donc réunie le 8 janvier pour partager l'état des lieux et analyser les actions de la Maam, puis définir les ambitions à l'horizon 2030. Si la bonne humeur et l'écoute ont régné au cours de ces grandes sessions de travail, la cerise sur le gâteau est d'avoir été accompagné par Valentine Bernard, facilitatrice graphique qui a synthétisé et mis en images nos envies pour les années à venir. Il reste encore un peu de travail pour formaliser le tout et on vous en reparlera prochainement...



Association loi 1901 — siren 780 613 162 00038 — nace 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/07/018. Agrément Éducation Nationale
12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens • Tél. : 03 22 92 50 59
contact@maam.fr • www.maam.fr

Directrice de publication : Christelle Falgarero • Rédaction : Candice Bertoux, Faustine Bligny, Céline Bray, Anne-Élodie Duflot, Florent Velain.
Maquettage : Florent Velain • Tirage 350 ex. papier et 500 par mailing.
Impression Maam sur papier 100 % recyclé écolabélisé

